



Compter les femmes pour que les femmes comptent.

Parce que documenter l'égalité entre les femmes et les hommes est indispensable pour susciter le changement, la Scam publie désormais chaque année ses chiffres de la parité.

Étude complète disponible en ligne sur scam.fr

Au regard de l'étude décennale 2009-2019 publiée l'an dernier, les chiffres 2020 confirment une évolution en faveur d'un rééquilibrage femme/homme parmi les membres de la Scam : 39% sont des femmes (37% en 2019) et elles représentent 45 % des nouvelles adhésions. Néanmoins, qu'il s'agisse de la répartition des droits par tranche de revenus ou des horaires de diffusion à la radio comme à la télévision, les autrices restent trop souvent à la peine.

LA RÉPARTITION SELON LES DROITS : La part des femmes progresse lentement (+ 1 point). Les revenus les plus élevés sont toujours l'apanage des hommes, mais l'écart diminue année après année. En 2020, 35 464 ayants droit ont perçu des droits dont 37 % de femmes et 63 % d'hommes.

LES PRIMO DIFFUSIONS DES ŒUVRES TÉLÉVISUELLES : À quand la diversité des regards ? Le documentaire unitaire reste un privilège masculin avec 59% d'œuvres 100% masculines (+ 2 points par rapport à 2019). Si les femmes sont toujours les plus nombreuses (69%) dans la traduction audiovisuelle avec 6 points de plus qu'en 2019, leur visibilité augmente également dans les nouvelles technologies (+ 8 points). Dans le reportage d'investigation, on observe 33 % (+ 1 point) d'œuvres féminines et 32 % (+ 4 points) de coréalisatrices d'œuvres mixtes.

LA RÉPARTITION DES ŒUVRES SUR LES CHAÎNES DE TÉLÉVISION : Alerte rouge sur la répartition horaire ! Malgré les effets d'annonce appuyés pour un objectif parité, on observe une lente érosion de la place des femmes, y compris dans le service public : France 2 et Public Sénat sont identiques à 2019, France 3 perd 1 point et France 5 perd 2 points. Arte s'approche très doucement de la parité avec 41% d'œuvres signées par des autrices (+ 2 points). Canal+ est en légère amélioration (+ 2 points par rapport à 2019) mais la part des femmes (24%) reste honteusement faible. A noter l'entrée, dans l'étude, de la chaîne parlementaire (LCP) qui fait office de mauvais élève, avec à peine un tiers, voire moins, de diffusion d'œuvres de femmes, toutes tranches horaires confondues.

LES PRIMO DIFFUSIONS DES ŒUVRES RADIOPHONIQUES : Un fossé qui s'élargit. La voix des femmes porte mieux à la radio qu'à la télévision, mais les hommes sont fortement majoritaires avec 60% d'œuvres déclarées contre 38% pour les œuvres féminines (- 6 points par rapport à 2019). Si on note une évolution de la diffusion des œuvres d'autrices aux heures de grande écoute, la tendance générale stagne (France Inter) voire recule : France Culture perd un point par rapport à 2019 et France Bleu ne compte qu'un tiers de femmes (- 2 points).